La Lettre Action sociale Finances 46

Délégation Action Sociale du LOT- Occitanie

Action sociale Locale Finances

actionsociale.46@finances.gouv.fr

Sommaire

Actions locales
Enquête
FIL
Actions
Agenda
CDAS

Actualité Finances
Colonie été ASF Vacances
ASF Logement

Actualité interministérielle
CARTE LOISIRS DE TLC Occitanie

Le Point sur …
Subvention séjour d'enfants

Délégation départementale du LOT-46

Enquête sur l'action sociale

Afin de mieux connaître vos besoins et vos envies, merci de remplir cette enquête anonyme.
A remplir jusqu'au 11/04/2025 : **Enquête AS 2025**

FIL (Fonds d'Initiatives Locales) :

Les membres du CDAS, réunis en groupe de travail le 11 février, ont validé la proposition d'une application sportive mise à disposition des agents demandeurs pour favoriser la pratique sportive et lutter contre la sédentarité et les problèmes liés à celle-ci. Nous saurons courant mai si notre dossier a été retenu par le Secrétariat Général. Ce projet a été déposé en partenariat avec les délégations du 48, 66 et 81.

Actions

Lors de ce même groupe de travail, nous avons élaboré des projets d'actions pour l'année. Vous serez informés au fur et à mesure de leurs réalisations. Les contraintes budgétaires actuelles nous obligent à décaler le calendrier de celles-ci cette année.

Agenda

Sortie Karting **:** le dimanche 18 mai à Cieurac de 9H à 13h
Arbre de Noël : le mercredi 3 décembre à Arcambal à 14h

CDAS

Le prochain CDAS aura lieu en avril, la date n'est pas encore validée définitivement.

Actualité Finances

Colonie été ASF Vacances

Ouverture des inscriptions de juillet au 11 mars prochain et celle d'août au 17 mars 2025.
Les dates des séjours :
- 6 au 23 juillet : séjours France et 12/13 ans étranger*
- 7 au 24 juillet : séjours à l'étranger et en Corse 14/17 ans*
- 13 au 24 juillet : séjours 12 jours France et étranger*
- 6 au 12 et 13 au 19 juillet : séjours de proximité en France (acheminement par les parents)
- 6 au 23 août : séjours France et étranger*
- 6 au 17 août : séjours 12 jours France et étranger
- 10 au 16 et 17 au 23 août : séjours de proximité en France (acheminement par les parents)

** En raison de contraintes de transports, certains séjours peuvent varier d'une journée à l'aller et/ou au retour*

Consultez le catalogue en ligne : asfvacances/colonie/liste
Astuce : instagram colos covoiturage

ASF Logement

L'ASFL recherche des personnes souhaitant partager leurs attentes et/ou remarques.
Si vous êtes intéressé(e) pour contribuer à cette étude, envoyez un message "*Enquête Action Sociale*" à webmestre.asfl@finances.gouv.fr
Lien : participation-une-enquete

Actualité interministérielle

CARTE LOISIRS DE TLC Occitanie

Cette carte gratuite propose de **nombreuses réductions** dans les domaines de la culture, des loisirs, du sport, du ski, du tourisme sur l'ensemble du territoire régional et national.

Si vous avez bénéficié de cette action en 2024, votre carte a été renouvelée automatiquement.

Lien : carte-loisirs-de-tlc-occitanie-2025
Guide National
Guide Occitanie

La Lettre
Action sociale Finances
n°02- mars 2025
46

Le point sur…comment remplir une demande de subvention interministérielle pour séjours d'enfants - SISE ?

La SISE est une aide financière non remboursable versée aux agents pour le financement de dépenses d'hébergement dans des structures de loisirs ou de vacances.
Vous pouvez voir les **conditions pour en bénéficier** dans la rubrique :
Famille- Enfance de votre délégation : Site actionsociale.finances Ma Délégation

La procédure de gestion des demandes de la SISE évolue : depuis janvier 2025, pour déposer une demande de subvention, vous ne pouvez plus utiliser l'ancienne application « Séjours », définitivement fermée, et vous devez utiliser la plateforme **Démarches simplifiées.**
Il existe plusieurs possibilités pour se connecter à cette plateforme,

➔ Nous vous recommandons l'utilisation du bouton **Agent connect** en cliquant sur le lien suivant depuis votre ordinateur professionnel :

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/subvention-interministerielle-pour-sejour-d-enfant

La connexion se fait en **4 étapes rapides**, sans login ou mot de passe à mémoriser :

1. Sur la page d'accueil de la démarche, vous devez utiliser le bouton « **Agent** » :

Le point sur… comment remplir une demande de SISE ? *(suite)*

2. Sur la page suivante, vous aurez accès à l'outil de connexion Agent connect, qui utilisera vos données professionnelles pour accéder au portail :

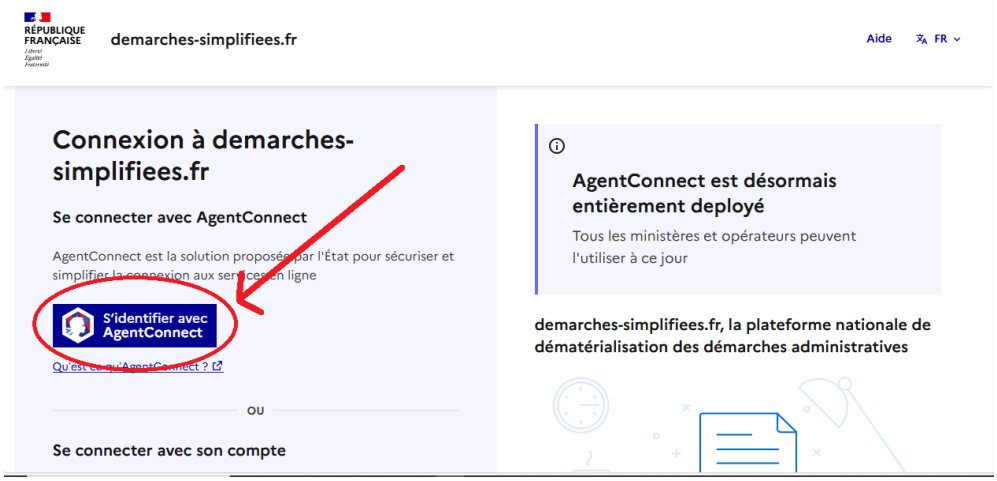

3. Vous n'aurez alors plus qu'à confirmer votre adresse mail professionnelle (3ème page)

4. Puis à confirmer votre statut de « Agent du ministère » (4ème page) :

Vous aurez alors accès au formulaire à compléter pour bénéficier du dispositif de subvention des séjours enfants en application des barèmes interministériels fixés par la DGAFP.
A noter que le temps de remplissage indicatif mentionné par le portail (37 minutes) est fortement surestimé.

Si vous ne souhaitez pas utiliser le bouton Agent connect, il existe 2 autres modalités de connexion :

- ➔ Avec votre compte **France Connect** préalablement créé ;
- ➔ En créant un compte **Démarches simplifiées** avec votre adresse mail et en choisissant un mot de passe.